

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X V ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire

– Examen, en application de l'article 88 du Règlement, des amendements restant en discussion sur la proposition de loi, en nouvelle lecture, portant création d'une Agence nationale de la cohésion des territoires (n° 1839) (*Mme Yolaine de Courson, rapporteure*)..... 2

Mercredi 15 mai 2019
Séance de 14 heures 45

Compte rendu n° 52

SESSION ORDINAIRE DE 2018-2019

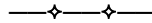
**Présidence de
Mme Barbara Pompili,
Présidente**



La Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire a examiné, en application de l'article 88 du Règlement, les amendements restant en discussion sur la proposition de loi, en nouvelle lecture, portant création d'une Agence nationale de la cohésion des territoires (n° 1662) (*Mme Yolaine de Courson, rapporteure*).

La commission a accepté les amendements figurant dans le tableau ci-après :

N° Amdt	Place	Auteur	Groupe
69	2	Mme BATTISTEL Marie-Noëlle	SOC
94	2	M. VIGIER Philippe	LT
1	2	Mme DE COURSON Yolaine	LaREM
2	3	Mme DE COURSON Yolaine	LaREM
3	8 ter	Mme DE COURSON Yolaine	LaREM
4	8 ter	Mme DE COURSON Yolaine	LaREM



Membres présents ou excusés

Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire

Réunion du mercredi 15 mai 2019 à 14 h 50

Présents. - Mme Bérangère Abba, Mme Danielle Brulebois, M. Jean-Charles Colas-Roy, Mme Yolaine de Courson, M. Olivier Falorni, M. Jean-Claude Leclabart, Mme Laurence Maillart-Méhaignerie, M. Sébastien Nadot, Mme Barbara Pompili, M. Jean-Marie Sermier

Excusés. - Mme Sophie Auconie, Mme Nathalie Bassire, M. Guy Bricout, M. Jacques Krabal